

Chen-si, le franciscain Basilio Brollo, de Gemona, qu'il devait publier sous son nom dans l'énorme in-folio qui encombre la bibliothèque de tout sinologue qui se respecte. De cette foule surgira, esprit lucide et créateur, Abel Rémusat, l'inspirateur de la tradition française actuelle. Il inaugura le 16 janvier 1815, le cours de « Langues et littératures chinoises et tartares-mandchoues » fondé pour lui au Collège de France et dans lequel il fut remplacé, lors de sa mort prématurée en 1832, par Stanislas Julien qui jeta un si grand lustre sur les études chinoises. Actuellement leur successeur suit leur tradition d'une façon brillante.

Il m'a toujours semblé que l'enseignement donné au Collège de France ne devait pas être le même que celui donné à l'École des langues orientales vivantes. L'École des langues orientales, sans perdre son caractère scientifique, a un but essentiellement pratique, celui de fournir des drogmans et des interprètes aux départements ministériels, et même d'apprendre aux jeunes gens se destinant au commerce et à l'industrie, les langues, les mœurs, les coutumes et les lois de l'Orient et de l'Extrême-Orient.

Le cours de chinois de l'École des langues orientales inauguré en 1841 par Bazin, continué à la mort de ce dernier (30 déc. 1862) par Stanislas Julien comme chargé de cours, ne prit son caractère définitif que lorsqu'il eut été confié, en 1871, au comte Kleczkowski, secrétaire-interprète du Gouvernement pour les langues de la Chine, qui avait longtemps résidé dans l'Extrême-Orient. Depuis lors, cette chaire a toujours été occupée par des interprètes du ministère des Affaires étrangères.

Jamais les études chinoises n'ont été aussi floris-